

## Projet de programme communal de développement rural de DOISCHE

### Brève description du projet

---

<u>Demandeur :</u>	Commune de Doische
<u>Brève description de l'entité :</u>	Située au sud-ouest de la province de Namur, la commune se compose de dix villages et compte près de 2.960 habitants. Elle présente une superficie d'environ 84,15 km <sup>2</sup> .
<u>Auteur du projet de PCDR :</u>	Survey & Aménagement
<u>Organisme d'accompagnement :</u>	Fondation rurale de Wallonie
<u>Projets demandés en premières conventions-exécutions :</u>	aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs (fiche-projet 1.4)
<u>Date d'approbation par le Conseil Communal :</u>	1 <sup>er</sup> juin 2017

### Contexte de l'avis

---

<u>Date de réception du dossier :</u>	25 juillet 2017
<u>Référence légale :</u>	article 13 §2 du décret relatif au développement rural du 11 avril 2014
<u>Portée de l'avis :</u>	le projet de PCDR

**AVIS****La CRAT émet un avis favorable sur le projet de PCDR de la commune de Doische pour une période de dix ans, à dater de sa date d'approbation par le Gouvernement wallon.**

Elle estime que, sur base des informations reprises dans le dossier et des éléments apportés lors de l'audition des représentants de la commune, l'opération de développement rural est de bonne qualité.

La CRAT considère que la partie I relative au diagnostic socio-économique de l'entité est de qualité satisfaisante. Cette partie décrit de manière fouillée, cohérente et prospective les caractéristiques territoriales, mais constate toutefois des données désuètes et quelques lacunes en termes de connaissances, de description et d'analyse en matière de biodiversité (enjeux liés aux sites Natura 2000...), de sylviculture (usages économiques de la forêt...) et d'agriculture (opportunités de développement...). Cette analyse permet néanmoins de bien cerner les enjeux, faiblesses et ressources endogènes du territoire et de produire des conclusions pertinentes et intéressantes pour le développement local.

La CRAT apprécie également le résumé du PCDR, la carte d'identité expresse de l'entité, la partie relative à la structure urbanistique et au patrimoine bâti et la synthèse du diagnostic pour chaque thématique étudiée. Elle regrette toutefois le manque de lisibilité des cartes, schémas et graphiques accompagnant la partie I (à l'exception des cartes en format A4 reprises dans le dossier cartographique).

La CRAT estime que la partie II relative à la description des résultats de la participation de la population est de bonne qualité. Elle apprécie la méthodologie utilisée, le travail de synthèse des desideratas exprimés lors de ce processus et les différentes démarches, certaines innovantes (page Facebook, affichettes placées dans différents lieux publics, newsletters, presse locale...), mises en œuvre afin de toucher un public le plus large possible tels que des acteurs dotés de connaissances et de compétences locales, les associations socioculturelles locales... Ces différentes initiatives ont pertinemment permis de mettre en exergue des traits de l'identité communale et d'optimiser la dynamique participative et l'intelligence collective. La CRAT relève également la bonne co-construction du projet de PCDR entre les acteurs locaux engagés dans la démarche collective, les autorités communales, l'administration communale, la FRW et la DGO3.

La CRAT estime que la construction de la stratégie de développement rural durable telle que présentée dans la partie III du document est de bonne qualité. La stratégie territoriale définie est cohérente, globale et transversale à la lecture des différentes fiches-projets reprises dans la partie III et permet de comprendre aisément le fil conducteur de l'opération de développement rural. Celle-ci se traduit dans un véritable projet de territoire commun à tous les acteurs locaux. La stratégie retenue dans cet outil stratégique présente des objectifs ancrés territorialement et cohérents par rapport aux parties I et II du document.

Par ailleurs, la CRAT apprécie fortement la méthodologie d'élaboration de la stratégie et le schéma récapitulatif de celle-ci, la présence d'effets multiplicateurs au niveau des objectifs opérationnels et la synthèse de l'analyse existante (AFOM croisée). Ce diagnostic, résultant de la confrontation des parties I et II, offre une image condensée, pertinente et conforme à la réalité territoriale multiforme de Doische et au processus participatif lié à l'opération de développement rural.

Par ailleurs, la CRAT encourage la commune à s'impliquer davantage dans des dynamiques territoriales transcommunales, notamment sa réintégration dans celle du Parc naturel Viroin-Hermeton. Cet élargissement du champ de la coopération à de nouveaux acteurs apportera davantage d'efficacité et de la cohérence dans l'action publique locale, et renforcera la plus-value des actions existantes et l'attractivité territoriale de la commune, au profit de tous ses habitants.

En ce qui concerne les fiches-projets reprises dans la partie IV, la CRAT estime qu'elles sont de bonne qualité. Elles sont suffisamment finalisées et abouties, particulièrement celles reprises dans le lot 1 : justification et description suffisantes des projets, lien avec la stratégie retenue, impacts du projet sur le développement durable, programme de réalisation, parties prenantes et porteurs de projet, estimation globale du coût, indicateurs de réalisation et de résultats.

S'inscrivant dans une vision transversale, voire transcommunale pour certaines d'entre elles, les fiches-projets répondent à différentes faiblesses du territoire et tentent d'apporter une réponse aux enjeux de développement rural identifiés dans la partie 1 et 2 du document. Elles sont susceptibles de créer, voire d'amplifier la dynamique territoriale déjà existante.

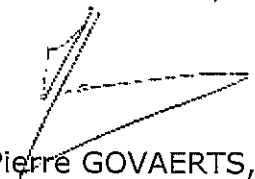
La CRAT met en exergue la qualité et la variété des fiches-projets matérielles et immatérielles reprises dans les différents lots ainsi que le caractère innovant de certaines d'entre elles : créations d'un service d'échange local, d'un réseau de chaleur Bois-Energie, d'un repair-café ou ressourcerie, de cabinets de consultation médicale et développement des activités et services pour les seniors...

La CRAT regrette toutefois le manque de fiches-projets liées de la petite enfance.

Quant à la partie V relative aux tableaux récapitulatifs des fiches-projets retenues, la CRAT considère qu'ils sont de bonne qualité. Ils comprennent tous les projets avec la mention des objectifs poursuivis, des acteurs et plans porteurs, des pistes de financement envisagées, l'estimation financière (celles reprises dans le lot 1) et la localisation spatiale et temporelle des projets. La CRAT relève également avec satisfaction l'analyse de la pertinence des projets par rapport aux objectifs définis.

Enfin, par rapport à la fiche-projet demandée en 1<sup>ère</sup> convention-exécution, à savoir l'aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs (fiche-projet 1.4), la CRAT estime qu'elle est de bonne qualité et justifiée.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président